



Animateurs(-trices) périscolaire inclusion – Accompagnement et Handicap

Poste rattaché au service Accompagnement et Handicap

La Ville de Brignais, commune de 13 000 habitants, recrute pour le service Accompagnement et Handicap des animateurs(-trices) périscolaire inclusion vacataires.

Finalité

- Accompagner d'enfants en situation de handicap sur le temps méridien, dont le repas.

Missions et activités

- Accueillir les enfants et les accompagner afin de permettre une inclusion au sein des temps périscolaires (11h30 à 13h30, et ponctuellement de 16h30 à 18h30) au sein des trois écoles publiques de Brignais.
- Proposer des activités adaptées au niveau des enfants et à leurs capacités.
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants.
- Aider les enfants durant le temps de repas et d'activités.
- Assurer la surveillance des groupes d'enfants (cour, salles d'activité, self, activités...).
- Préparer, en lien avec les référents périscolaires, des outils adaptés pour permettre aux enfants de participer aux activités collectives et d'être inclus (pictogrammes, cahiers de suivi...).
- Participer aux réunions de préparation et de bilan.
- Possibilité d'assurer des soins d'hygiène et de confort ponctuels des enfants accueillis.

Compétences requises

- Intérêt ou expérience dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap
- Discrétion
- Animation de groupes d'enfants
- Travail en équipe
- Qualités relationnelles
- *Un diplôme en animation (BAFA) serait un plus*

Conditions d'exercice

- Vacation horaire : 9 heures par semaine pendant l'année scolaire
- Réunion de préparation : 4 heures par mois
- Dans les locaux périscolaires au sein d'une des 3 écoles de Brignais
- Mise à disposition de matériel adapté (outils, pictogrammes, time-timer...)

Rémunération

- ✓ Rémunération horaire selon le diplôme (voir tableau ci-dessous)
- ✓ Contrat de vacation du 29 août 2024 au 28 août 2025
- ✓ Système de badgeuse

Diplôme	Rémunération horaire brute
Sans diplôme relevant du sport ou de l'animation	11,65 €
En cours de formation BAFA ou de formation visant un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) relevant du sport ou de l'animation	12,81 €
BAFA ou diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) relevant du sport ou de l'animation	13,98 €
En formation ou titulaire du BAFD	14,56 €
BPJEPS ou diplôme de niveau 4 (Bac) relevant du sport ou de l'animation	17,47 €
Diplôme de niveau 5 et plus (Bac +2) relevant du sport ou de l'animation	20,38 €

* * * *

IMPORTANT : Poste à pourvoir au 29 août 2024 – Date limite de candidature au 11 août 2024

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire de préférence par mail : recrutement@mairie-brignais.fr.

Pour toute demande de précision, vous pouvez contacter Marie SIMONETTI, responsable du service Accompagnement et Handicap, au 04 78 05 62 28.